

Procès-verbal
Assemblée générale annuelle
Association canadienne de science politique
4 juin 2004

1. Mot de bienvenue du président.

2. Approbation de l'ordre du jour.

PROPOSITION ADOPTÉE

Que l'ordre du jour soit adopté.

3. Procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle

PROPOSITION ADOPTÉE

Que le procès-verbal de la AGA de 2003 soit approuvé.

4. Questions dérivant du procès-verbal

Aucune.

5. Rapport du président

Le P^r Young rappelle aux personnes présentes que son rapport est joint à l'ordre du jour. Il met en relief les éléments suivants :

- a) Il annonce la transition de la *RCSP* de Wilfrid Laurier University Press à Cambridge University Press.
- b) Il rappelle aux membres la recommandation du conseil d'administration d'augmenter les cotisations et les tarifs d'abonnement.
- c) Il rappelle aux personnes présentes sa consultation auprès des membres au sujet de la transformation du *CRSH*.
- d) Il confirme que le *PSALO* et le *PSP* continuent à être bien gérés par leurs directeurs respectifs. Malheureusement, le P^r Greg Inwood a annoncé qu'il démissionnait de son poste de directeur du *PSALO* le 30 juin 2004. Le conseil d'administration doit donc nommer un nouveau directeur sous peu.
- e) Il rappelle aux membres qu'un grand nombre de leurs collègues consacrent une bonne partie de leur temps libre à l'*ACSP*.

Il conclut son rapport en remerciant la présidente sortante, Grace Skogstad, pour ses conseils durant les discussions sur la transition, le P^r David Laycock pour son programme couronné de succès et Michelle Hopkins pour son aide au cours de sa présidence.

6. Rapport du comité des candidatures

Le P^r Young informe l'assemblée que les personnes suivantes ont été élues au conseil d'administration :

Président désigné : Kim Richard Nossal (Queen's)
Membres par mandat spécial : Gerald Baier (UBC)
David Brock (représentant des étudiants - Saskatchewan)
Munroe Eagles (SUNY – Buffalo)
Judith Garber (Alberta)
Elizabeth Riddell-Dixon (UWO)
Marie-Joelle Zahar (Montréal)

Le P^r Young remercie ensuite les membres du comité des candidatures : Yasmeen Abu-Laban,

Geneviève Bouchard et Lynda Erickson et encourage les membres de l'association à proposer des noms de candidats pour les élections de 2005.

7. Amendements constitutionnels

PROPOSITION ADOPTÉE

Que le point 13 de la Constitution de l'ACSP soit modifiée de manière à inclure les amendements soulignés suivants afin d'accroître le nombre de membres du Comité consultatif de la Revue canadienne de science politique, de clarifier les rôles respectifs du Comité de rédaction et du Comité consultatif et de clarifier la relation entre les Conseils d'administration de l'ACSP et de la SQSP et le Comité de rédaction.

Version anglaise :

13. Journal Editorial Management Board and Editorial Advisory Board

13.1 There shall be an Editorial Management Board and an Editorial Advisory Board to the Journal.

13.1.1 The Editorial Management Board shall comprise six (6) members: A Co-editor, an Assistant Editor and a Book Review Editor, appointed by the Association for a three-year term; a Co-editor and an Assistant Editor (who is also responsible for book reviews) appointed by the Société québécoise de science politique; and an Administrative Editor jointly appointed by the two associations for an unlimited term.

13.1.2 The Editorial Advisory Board of the Journal shall comprise twenty-eight (28) members. The members of the Editorial Advisory Board should ordinarily be well-established scholars in their chosen field.

13.1.3 Sixteen (16) members of the Editorial Advisory Board shall be appointed by the English-language editorial team.

i. The term of appointment shall be three years.

ii. The English-language editorial team may appoint up to eight (8) members from institutions outside Canada.

iii. The appointments should reflect a reasonable balance of the gender, regional and subfield composition of the discipline.

iv. All appointments shall be subject to ratification by the CPSA Board of Directors.

13.1.4 Twelve (12) members of the Editorial Advisory Board shall be appointed by the French-language editorial team according to criteria established by the SQSP.

13.2 The Editorial Management Board shall be responsible for the policy and detailed supervision of the Journal.

13.3 The Editorial Advisory Board shall, when called upon, assist the Editorial Management Board of the Journal.

13.4. The Board of Directors of the CPSA and SQSP may counsel and advise the Editorial Management Board of the Journal; they do not, however, exercise direct control over editorial policy. The two Co-Editors are responsible for the entire content of the Journal, cooperating in the choice and preparation of all materials in both English and French.

Version française :

13 Comité de rédaction et Comité consultatif de la Revue

13.1 La Revue sera dirigée par un Comité de rédaction et par un Comité consultatif.

13.1.1 Le Comité de rédaction de la Revue sera composé de six (6) membres : un(e) codirecteur(trice), un(e) directeur(trice) adjoint(e) et un(e) responsable des recensions, tous trois nommés par l'Association pour un mandat de trois ans; un(e) codirecteur(trice) et un(e) directeur(trice) adjoint(e) (également responsable des recensions), tous deux nommés par la Société québécoise de science politique (SQSP);

et un(e) directeur(trice) administratif(tive), nommé(e) conjointement par les deux associations pour un mandat indéterminé.

13.1.2 Le Comité consultatif de la Revue comprendra vingt-huit (28) membres. Ce seront habituellement des spécialistes réputés dans leur sous-domaine.

13.1.3 Seize (16) membres du Comité consultatif seront nommés par l'équipe anglophone de rédaction :

i) Leur mandat sera de trois ans;

ii) On pourra recruter jusqu'à huit (8) d'entre eux dans des institutions de l'extérieur du Canada;

iii) Ces nominations devront assurer un équilibre raisonnable entre hommes et femmes, entre régions, ainsi qu'entre les sous-domaines de la discipline;

iv) Toutes ces nominations devront être ratifiées par le Conseil d'administration de l'Association.

13.1.4 Douze (12) membres du Comité consultatif seront nommés par l'équipe francophone de rédaction, selon des critères établis par la SQSP.

13.2 Le Comité de rédaction sera responsable de la politique générale de la Revue et supervisera la publication de cette dernière.

13.3 Le Comité consultatif pourra aider le Comité de rédaction de la Revue, sur la demande de celui-ci.

13.4 Le Conseil d'administration de l'ACSP et de la SQSP peuvent conseiller le Comité de rédaction de la Revue; ils n'exercent toutefois aucun contrôle direct sur la politique rédactionnelle. La responsabilité de tout le contenu de la Revue incombe aux deux codirecteurs(trices), qui collaboreront dans le choix et la préparation de tout le matériel en anglais comme en français.

PROPOSITION ADOPTÉE

Que la Constitution de l'ASCP soit modifiée de manière à inclure les changements suivants en anglais et en français et ce, afin de clarifier les différences entre la version anglaise et française, de clarifier la nomination d'un membre du Bureau de direction et de clarifier les élections.

Version anglaise :

6.1 The Officers of the Association, who shall constitute the Executive, shall be the President, the President-Elect, the Past-President, the Secretary-Treasurer and an additional member elected for one year by the full Board from ~~its members-at-large~~ among the remaining Board members at the first meeting of the Board subsequent to the Annual General Meeting.

8.2.1 by inserting in the ~~March~~ June issue of the Journal a notice requesting nominations;

8.2.2 by circulating, before ~~March~~ October 31, through those who chair departments of political science, a letter soliciting nominations.

Version française :

4.6 Le Conseil d'administration peut, après un avertissement écrit, radier de l'Association tout membre qui n'a pas acquitté ~~les~~ ces frais prévus à l'~~article~~ 4.3.

6.1 Les directeurs de l'Association, qui constitueront le Bureau de direction, seront : le(a) président(e), le(a) président(e) élu(e), le(a) président(e) sortant(e), le(a) secrétaire-trésorier(ère). L'ensemble du Conseil d'administration, à sa première réunion après l'Assemblée générale annuelle, choisira parmi les autres directeurs du CA dans son sein un cinquième membre du Bureau de direction, pour un mandat d'un an.

7.1.2 Dix (10) autres membres, élus pour un mandat de deux ans; à chaque ~~Assemblée générale annuelle~~ année, on ~~élira~~ élira la moitié de ces membres;

8.1 Le Comité des candidatures sera composé du (de la) président(e) (sans droit de vote) et de trois (3) membres de l'Association extérieurs au Conseil d'administration. Le (la) président(e) nommera ces derniers pour un mandat d'un an et veillera à ce que le Comité ainsi formé soit représentatif des membres de l'Association.

8.2.1 Par la publication d'un avis dans le numéro de ~~mars~~ juin de la Revue;

8.2.2 Par la diffusion, avant le 31 octobre ~~mars~~, d'un avis par l'entremise des directeurs des divers départements de science politique.

PROPOSITION ADOPTÉE

Que le point 13.1.1 de la Constitution de l'ACSP soit modifié de manière à inclure l'amendement souligné suivant afin de faciliter la transition de la RCSP à la nouvelle maison d'édition et de donner la latitude nécessaire lors de la recherche de nouvelles équipes de rédaction :

Version anglaise :

13.1.1 The Editorial Board shall comprise six (6) members: A Co-editor, an Assistant Editor and a Book Review Editor, appointed by the Association for a three-year term (which may be extended by the Board of Directors for a one-year period); a Co-editor and an Assistant Editor (who is also responsible for book reviews) appointed by the Société québécoise de science politique; and an Administrative Editor jointly appointed by the two associations for an unlimited term.

Version française :

13.1.1 Le Comité de rédaction de la Revue sera composé de six (6) membres : un(e) codirecteur(trice), un(e) directeur(trice) adjoint(e) et un(e) responsable des recensions, tous trois nommés par l'Association pour un mandat de trois ans (qui peut être prolongé par le conseil d'administration pour une année), un(e) codirecteur(trice) et un(e) directeur(trice) adjoint(e) (également responsable des recensions), tous deux nommés par la Société québécoise de science politique (SQSP) et un(e) directeur(trice) administratif(tive), nommé(e) conjointement par les deux associations pour un mandat indéterminé.

À la recommandation des membres, le président va demander à la SQSP d'envisager un amendement parallèle. Le président indiquera le fruit de sa démarche à la prochaine AGA.

8. Maison d'édition de la RCSP

Le P^r Young explique que le choix d'une nouvelle maison d'édition était nécessaire pour assurer la poursuite du succès de la RCSP. La transition à Cambridge University Press (CUP) a commencé avec la mise en place de trois comités du conseil d'administration. Ces comités ont fourni au conseil diverses options pour la revue. Après avoir analysé ces options, le conseil a décidé de faire parvenir une demande de propositions à plusieurs maisons d'édition. Les propositions reçues ont été soumises au bureau de direction. Bien que le bureau de direction ait essayé d'être le plus juste possible à l'endroit des maisons d'édition canadiennes, la plupart des propositions provenant de ces maisons étaient très faibles par rapport aux autres. De concert avec le conseil d'administration, le bureau de direction a établi une liste restreinte de trois maisons d'édition, qui incluait une maison canadienne. Le conseil d'administration a été informé des maisons sur la liste et le bureau de direction a ensuite fait les entrevues. Puis le bureau de direction a effectué une conférence téléphonique avec le conseil d'administration en vue de lui recommander CUP. Le conseil d'administration et un avocat spécialisé dans les droits d'auteur ont ensuite passé au crible le contrat de CUP. CUP a accepté le 2 juin 2004 toutes les modifications suggérées. Avec l'évolution constante d'Internet et du monde de la publication, le P^r Young se dit heureux que Cambridge University Press, une maison d'édition stable, prestigieuse et d'envergure internationale, publie la RCSP.

Le partenariat avec CUP va fournir à l'ACSP 15 % des recettes provenant d'institutions. L'ACSP va garder toutes les recettes provenant des membres, mais payer 12 \$ US par membre pour les services rendus. L'ACSP conserve aussi tous les droits d'auteur.

Le P^r Jean Laponce félicite le conseil d'administration de son choix et demande si le contrat comprend une clause ayant trait à l'inflation. Le P^r Young explique que, depuis bien des années, les tarifs d'abonnement de la RCSP sont demeurés fixes. Selon diverses maisons d'édition, cela n'est pas la norme. Dans les

réponses à la DDP, certaines maisons d'édition demandaient une augmentation substantielle des tarifs d'abonnement malgré le risque de perdre de nombreux abonnés, mais CUP a proposé des augmentations progressives modestes. Le conseil d'administration a analysé les augmentations suggérées par CUP et convenu de soumettre ces nouveaux tarifs (voir le point 9 de l'ordre du jour). Le P^r Young confirme que, s'ils sont approuvés par les membres, les tarifs d'abonnement ne changeront pas avant au moins 2009. Toute autre augmentation devra faire l'objet d'un entente entre CUP et le conseil d'administration de l'ACSP et être approuvée par les membres.

Répondant à une demande de renseignements au sujet d'un éventuel changement de format de la revue, le P^r Young assure les membres que toute stratégie de marketing, modification de format et restructuration du contenu sera faite en collaboration avec le directeur administratif ou la directrice administrative de la RCSP, les équipes de rédaction de la RCSP, le conseil d'administration de l'ACSP et les représentants de CUP.

Répondant à une question au sujet des fonds versés par le CRS à la RCSP, le P^r Young explique qu'il prévoit que la revue y sera encore admissible puisque les rédacteurs/rédactrices et le réviseur ou la réviseuse continueront à être au Canada. Il fait remarquer que la *Revue canadienne d'économique (RCÉ)* est passée chez Blackwell et que l'Association canadienne d'économique a réussi à obtenir une subvention lors du dernier processus de demande.

Le P^r Edwin Black, qui a été impliqué à deux reprises dans la transition d'une revue, remercie le président et le conseil d'administration d'avoir consacré autant de temps à la RCSP. Les membres ont exprimé leur accord par des applaudissements nourris.

À une demande concernant les envois groupés aux bibliothèques faisant partie d'un consortium, le P^r Young répond que cela s'appliquerait probablement aux institutions outre-mer, mais que les frais n'ont pas encore été établis. Il assure les membres que, si une institution dans un consortium donné, s'est déjà abonné à la version imprimée de la RCSP, l'entente avec CUP avec le consortium exigerait que l'abonnement soit maintenu.

Au sujet de l'accès électronique à la revue, le P^r Young répond que les abonnés institutionnels vont y avoir directement accès par le biais de Cambridge Journals On-line (CJO), mais que les membres auront accès à la revue par l'entremise de la section qui leur est réservée sur le site Web de l'ACS, puis de là à CJO. À une question au sujet de JSTOR, le P^r Young confirme que la RCSP sera bientôt incluse dans cette archive électronique et commencera à toucher des revenus en fonction des ventes de collections à des institutions. Afin de sauvegarder la version imprimée de la revue, un « moving wall » (la période de temps entre le dernier numéro disponible dans JSTOR et le dernier numéro récemment publié d'une revue) de trois ou de cinq ans sera inclus dans le contrat signé. À la suite de diverses recherches, le P^r Young a aussi découvert que l'ACÉ reçoit des revenus pour la RCESP. Après quelques discussions avec JSTOR et l'ACÉ, il a été décidé que les revenus pour la RCESP seraient répartis également entre l'ACSP et l'ACÉ et qu'une telle clause serait incluse dans le contrat de l'ACSP avec JSTOR.

Le P^r Courtney fait alors remarquer l'ACSP est propriétaire de la CJEPS et que l'ACSP devrait étudier la question plus à fond.

9. Tarifs d'abonnement et cotisations

Le P^r Young explique que les nouveaux tarifs d'abonnement seraient tous en dollars US. Les institutions canadiennes auront à faire face à une nette augmentation, mais l'ACSP en serait arrivée à ces tarifs si des augmentations successives avaient été demandées depuis 1993 au lieu du maintien d'un tarif fixe. Le P^r Young ajoute que CUP n'avait pas une politique de tarifs différentiels pour les tarifs canadiens et non canadiens et que CUP n'aurait pas accepté de publier la RCSP sans un tel changement.

PROPOSITION APPROUVÉE

Que les catégories d'abonnement et les tarifs d'abonnement soient modifiées comme suit :

Actuellement

*Au Canada
Tous les autres pays*

*65 \$ (TPS ou TVH en sus)
85 \$ (en dollars US)*

Dans l'avenir :

| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|---|-------|-------|-------|--------|
| <i>Institutions : imprimé et en ligne</i> | 89 \$ | 93 \$ | 98 \$ | 103 \$ |
| <i>Institutions canadiennes : imprimé et en ligne</i> | 89 \$ | 93 \$ | 98 \$ | 103 \$ |

Au sujet de l'augmentation des cotisations, le P^f Young explique que l'ACSP accuse un déficit structurel. Ce n'était pas un problème quand l'ACSP avait un surplus accumulé de 150 000 \$. L'ACSP a pris des mesures pour diminuer ses dépenses, mais avec moins d'interfinancement provenant de la RCSP et l'augmentation des frais afférents au remplacement de John McMemeny qui recevait très peu de fonds, il est nécessaire d'augmenter les cotisations et de faire d'autres coupures dans l'avenir. Le P^f Young confirme que les cotisations, tout comme les tarifs d'abonnement, n'ont pas augmenté depuis 1993. La SQSP va bientôt donner son accord au sujet des cotisations conjointes. La proposition suivante a été présentée pour adoption :

PROPOSITION ADOPTÉE

Que les cotisations soient augmentées telles que proposées :

| | <i>Étudiants et toute autre personne dont le revenu annuel est inférieur à 30 000 \$</i> | | <i>Tous les autres membres</i> | |
|------------------|--|-----------------------------|--------------------------------|----------------------------|
| | <i>Cotisation proposée</i> | <i>Proposition actuelle</i> | <i>Cotisation proposée</i> | <i>Cotisation actuelle</i> |
| <i>ACSP</i> | 45 \$ | 35 \$ | 125 \$ | 100 \$ |
| <i>ACSP/SQSP</i> | 50 \$ | 45 \$ | 135 \$ | 110 \$ |

Le P^f Young confirme qu'une échelle mobile basée sur le revenu a été envisagée. Toutefois comme les questions financières ont été soulevées après les discussions avec CUP et que le conseil d'administration devait présenter sa proposition aux membres dans les 60 jours précédant la AGA, il n'a pas été possible d'élaborer une telle proposition à temps. Le conseil d'administration pourrait soumettre une proposition aux membres à une date ultérieure.

Certains membres font remarquer que les cotisations étaient relativement modestes et se demandent si les augmentations proposées sont suffisantes pour maintenir les services importants qui sont actuellement fournis. Le P^f Young répond qu'on comprime certaines dépenses tout en maintenant le même niveau de service, mais que le conseil d'administration va soumettre d'autres augmentations de frais à la AGA si besoin est.

10. Transformation du CRSH

Le P^f Young incite les membres à lire ses commentaires dans son rapport annuel. Il encourage les membres qui soutiennent les subventions ordinaires de recherche d'envoyer des messages à Mark Renaud.

11. Présentation du président – le P^f André Blais

Le P^f Young présente son successeur, le P^f André Balis (Montréal). Il lui remet ensuite le symbole du poste qu'il occupe, la Coupe présidentielle.

Le P^f Blais remercie ensuite le P^f Young, lui remet le certificat présidentiel et le remercie pour son travail au sein de l'association et tout particulièrement au sujet de la RCSP.

Le P^f Blais remercie ensuite la P^{re} Grace Skogstad, qui quitte le bureau de direction, et présente le président désigné, le P^f Kim Richard Nossal (McMaster).

12. Rapport du secrétaire-trésorier

Le P^f Blais rappelle aux membres que son rapport est joint à l'ordre du jour. Il les informe ensuite que Pierre Coulombe a remis sa démission. Le conseil d'administration va nommer un remplaçant dès que possible.

La proposition suivante est ensuite présentée :

PROPOSITION ADOPTÉE

Que l'association retienne les services de McCay, Duff and Company comme vérificateur pour le prochain exercice financier.

13. Rapport: *Revue canadienne de science politique*

Le P^f Michael Howlett indique que les mesures prévues pour régler le problème de l'accumulation de manuscrits approuvés en attente de publication et celui de la diminution du nombre d'articles, problèmes signalés à la AGA de 2003, ont porté fruit. L'arriéré est maintenant sous contrôle et le nombre d'articles soumis a augmenté de 30 %.

Les équipes de rédaction anglophone et francophone ont participé au processus de consultation ayant pour but de choisir la nouvelle maison d'édition. Les rédacteurs sont heureux de la transition à Cambridge University Press. En raison de ce changement, le numéro de mars n'a été posté que récemment et le numéro de juin devrait sortir en juillet. Les rédacteurs ont eu l'assurance que le premier numéro publié par CUP, celui de septembre 2004, allait paraître à temps.

Le P^f Howlett remercie ensuite les membres d'avoir appuyé l'amendement à la constitution au sujet de l'augmentation du nombre de représentants au sein du comité consultatif de la *RCSP*. Il remercie également le P^f John McMenemy de son travail extraordinaire pour tous les numéros et surtout pour le 5^e numéro de 2003. Il remercie aussi le bureau de direction, le conseil d'administration, Michelle Hopkins et ses collègues du comité de rédaction. Il remercie enfin les membres qui ont soumis des articles et ceux qui ont accepté de servir d'arbitres.

14. Rapport du directeur du Programme de stage à l'Assemblée législative de l'Ontario

Le P^f Greg Inwood indique que son rapport est joint à l'ordre du jour. Le rapport comprend une liste des divers commanditaires du programme et décrit les activités des stagiaires, leurs postes et les difficultés liées à la collecte de fonds. Il est heureux d'annoncer que, grâce à l'aide d'un collecteur de fonds professionnel œuvrant bénévolement, le PSALO dispose maintenant d'un plan d'action pour les campagnes futures de collecte de fonds. Le PSALO continue d'attirer des candidats fort intéressants. Le P^f Inwood ajoute que les stagiaires sont venus au congrès afin de présenter leurs recherches et qu'ils seraient présents au dîner du congrès..

Le P^f Inwood exprime son regret de devoir donner sa démission. Il assure les membres que sa décision ne remet aucunement en doute le programme. Au nom des membres, le P^f Blais remercie le P^f Inwood.

11. Rapport du directeur du Programme de stage parlementaire

Jean-Pierre Gaboury encourage les membres à conseiller à leurs étudiants de présenter une demande en vue de participer à ce programme. Il note que le programme a été créé en 1969 et que, le 29 avril 2004, on célébrait sa 35^e année d'existence. À l'automne, il planifie d'organiser une séance de remue-méninges en vue de faire le point sur les réalisations du programme et ses initiatives futures. Y seraient invités des membres de l'ACSP, des parlementaires et des commanditaires.

M. Gaboury présente avec grand plaisir Jeffrey Biggs, directeur du Congressional Fellowship Programme. Le PSP continue à entretenir d'excellentes relations avec le Fellowship Programme.

16. Rapport du rédacteur du *Bulletin*

Le P^f James Driscoll signale que certains des services offerts par le *Bulletin* étaient fournis ailleurs. Par exemple, les avis de postes à combler publiés dans le *Bulletin* sont habituellement diffusés par Polcan et téléchargés vers le site web de l'ACSP. À la suite d'un récent examen du budget, le conseil

d'administration a décidé de ne pas continuer à imprimer le *Bulletin* en version papier et d'envisager la possibilité de publier par voie électronique un *Bulletin* repensé. Le P^r Driscoll a accepté de continuer à occuper temporairement les fonctions de rédacteur en vue de prêter son concours pour cette nouvelle initiative.

17. Congrès

Le P^r David Laycock donne les statistiques suivantes :

408 personnes inscrites
321 participants
120 articles affichés sur le site Web de l'ACSP

Il fait remarquer qu'il y eu 11 ateliers et diverses séances spéciales, comme la conférence Templeton et la table ronde du PSALO.

Le P^r Laycock remercie David Stewart pour l'organisation locale et pour les 11 000 \$ provenant de diverses sources et ayant servi à enrichir le dîner du congrès et des autres événements. Il remercie également Michelle Hopkins et les quatre étudiants : Amanda Lieverse, Sunny Petrujkic, Mahmudur Bhuiyan et Jared Wesley. Il remercie aussi les membres du comité du programme pour leur grand dévouement, Joyce Green pour une excellente séance plénière et Robert Young pour ses conseils précieux tout au long des préparatifs.

Le P^r Young remercie ensuite le P^r Laycock d'avoir accepté le mandat de président du comité du programme et mis sur pied un menu aussi intéressant. Il remet ensuite remis une plaque au P^r Laycock.

18. Autres questions

Le P^r Chedly Belkhodja indique que le congrès de l'Atlantic Provinces Political Studies Association aura lieu à l'Université de Moncton du 24 au 26 septembre 2004.

Jeff Biggs annonce que le Congressional Fellowship Programme célèbre son 50^e anniversaire. Il souligne à quel point il a aimé son expérience au congrès de l'ACSP et encourage l'ACSP à répondre à l'invitation de soumettre des articles en ligne dans le cadre du projet PROL de l'APSA.

Aucun autre point n'est soulevé.

16. Levée de l'assemblée

PROPOSITION ADOPTÉE

Que l'assemblée soit levée et que la prochaine assemblée ait lieu le 3 juin 2005.